

SYnergies



n° 16 - Février 2016

Journal d'information du SYDED du Lot

Le SYDED a 20 ans !



Sommaire

Dossier spécial :

P.3 1996... 2016 : Le SYDED a 20 ans !

P.4 Une gestion départementale au bénéfice de tous

P.6 Une synergie d'activités au service des particuliers et de l'environnement

P.8 Référents environnement :
Opération 100% compostage
10 communes sélectionnées pour 2016

Édition : SYDED du Lot, Les Matalines 46150 Catus
Tél. 05 65 21 54 30 - Fax 05 65 21 54 31
Mail : accueil@syded-lot.fr

Directeur de la publication : Gérard Miquel
Responsables de la rédaction : Muriel Descamp,
Terpsichore Arghiriade

Conception et réalisation : SYDED, service communication

Impression : Imprimerie Champagnac

Tirage : 90 200 exemplaires

Distribution : la Poste | **RCS :** 453 372 997 RCS CAHORS

Dépôt légal et parution : février 2016 | **ISSN :** 1961-7763

Journal semestriel gratuit, ne peut être vendu.

Document imprimé sur **papier recyclé** dans un atelier **certifié Imprim'vert**

Crédits photos (toute reproduction interdite sans l'autorisation des auteurs) : SYDED du Lot, Nelly Blaya/Département du Lot, Eco-Emballages, photo-libre.fr, Epictura, iStock/Miramiska

Lot : en cohérence avec leur bassin de vie, des collectivités hors du département adhérent au SYDED. Aussi, pour ne pas alourdir le rédactionnel, le terme "Lot" employé ici sous-entend un territoire plus étendu desservi par le SYDED.



Édito

Deux décennies au service des habitants...

20 ans, c'est peu. Pourtant, durant cette période, les lois et les mentalités ont évolué de façon significative. Le temps où on jetait les déchets loin des regards sans trop se soucier des conséquences est révolu. La Conférence de Paris sur le changement climatique (COP21) a abouti à un accord international d'ampleur historique. Aujourd'hui plus que jamais, les préoccupations environnementales sont au premier plan.

Dès 1993, quand j'ai impulsé l'idée de développer le tri et le recyclage des déchets ménagers dans le Lot, on trouvait le concept « excentrique ». Pourtant, les déchets devenaient une problématique de plus en plus difficile à gérer par les communes. C'est d'ailleurs en se penchant sur leurs obligations que l'on comprend la genèse et la raison d'être du SYDED. Déchets, eau potable, assainissement... Ce sont les maires qui ont la responsabilité légale de ces compétences relevant du service public. Quand des communes ne disposent pas des moyens nécessaires pour les assumer seules, elles peuvent s'associer entre elles pour former un groupement. En fondant le SYDED, nous avons réalisé un outil sur mesure, capable de s'adapter aux besoins locaux et d'apporter des réponses cohérentes aux particularités de notre territoire. Il est souvent cité en exemple pour la gestion des déchets et a pris progressivement le relais pour les énergies renouvelables, l'eau et l'assainissement.

D'ailleurs, la récente loi sur la nouvelle organisation territoriale (loi NOTRe), inscrit, parmi d'autres, des orientations préfigurées lors de la constitution du SYDED. Elle conforte, pour gérer ces missions de terrain, la nécessité pour les communes de se regrouper. Et lorsqu'il s'agit de territoires ruraux et peu peuplés comme le Lot, le niveau départemental apparaît comme une évidence.

Vous le savez, nous traversons une période particulière, où la solidarité prend tout son sens, même si elle peut revêtir des formes différentes. L'esprit qui a animé les élus en 1996 et qui perdure encore, c'est avant tout de se regrouper dans l'intérêt général, pour faire face aux enjeux environnementaux et aux incidences financières qui en découlent. Sans l'union et le partage, point de salut !

Gérard MIQUEL
Président du SYDED

Flash info

Une hotte solidaire bien garnie !

Comme l'année précédente, l'opération "**Faites jouer la solidarité**" de novembre 2015 a rencontré un vif succès : près de **900 jouets** ont pu être collectés. Cette action a été organisée par le SYDED, avec le concours des associations Emmaüs et Regain (Figeac) dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets, fin novembre.

Les particuliers pouvaient apporter des jouets en bon état sur les espaces réemploi des déchetteries de Cahors, Figeac, Gourdon, ainsi que dans les recycleries des deux partenaires. **L'ensemble de ces jouets a été remis à des associations caritatives** soutenant ce projet (Secours populaire, Croix rouge française, Restos du Cœur, Entraide alimentaire...) pour en faire profiter les familles bénéficiaires avant les fêtes de Noël.
Merci pour votre générosité.



1996

Une mission : le traitement des déchets ménagers sur le département

Créé à l'origine pour une mission unique, le SYDED s'est vu confier, au fil du temps, de nouvelles compétences. Malgré leurs diversités, elles sont complémentaires par l'objectif commun qui les caractérise :

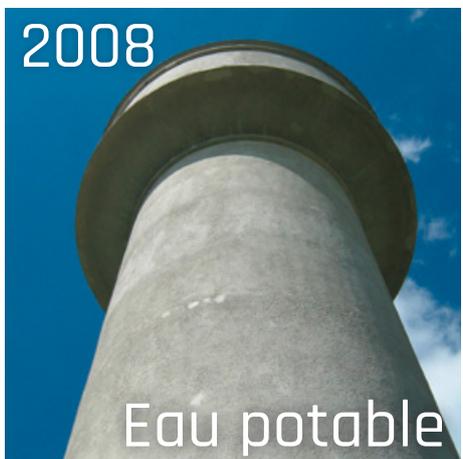
“Concourir à la préservation de notre environnement local et contribuer au bien-être des habitants.”



Lorsqu'en 1996, les élus du Lot décident de s'unir au sein d'un syndicat départemental (le SYDED), c'est dans le but d'assumer **ensemble** une responsabilité lourde financièrement, complexe techniquement et en pleine évolution réglementaire : la gestion des déchets.

Les résultats de cette première expérience ont fait la démonstration du bien-fondé de la **gestion à l'échelle départementale** sur un territoire comme le Lot. Elle est une référence au niveau national.

Le SYDED a 20 ans !



Par la suite, dans cette même logique d'**union**, de nombreuses communes ont souhaité solliciter le SYDED lorsque des besoins se sont présentés pour d'autres missions environnementales.

Dès 2005, la compétence "Bois-énergie" permet au SYDED de proposer aux communes qui le souhaitent une alternative énergétique par la construction de réseaux de chaleur au bois.



Depuis 2008, les communes et les syndicats peuvent se tourner vers le SYDED pour l'accompagnement dans leurs missions de production d'eau potable et d'assainissement des eaux usées. Puis, **en 2011**, le suivi et la gestion des eaux naturelles viennent compléter ce volet consacré à l'eau.

2016

Cinq compétences complémentaires pour des missions environnementales

Une gestion départementale au bénéfice de tous

Le SYDED est un établissement public, un syndicat départemental. Par son fonctionnement il diffère fondamentalement d'une structure privée. Ce sont les représentants des collectivités locales adhérentes qui le pilotent. Dès l'origine, ces élus ont défini des valeurs fondatrices qui ont guidé son évolution au-delà des couleurs politiques : un organisme à taille humaine mutualisant les forces locales et dont les résultats profitent de façon équitable à tous les Lotois.

La mutualisation

« L'Union fait la Force. » Les communes l'ont rapidement compris, face aux bouleversements réglementaires sur les services dont elles portent la responsabilité : pour les déchets ménagers (mise en place du tri, du recyclage, des déchetteries...), mais aussi pour l'eau, les énergies renouvelables.

La mise en commun des moyens permet de **gagner en efficacité tout en maîtrisant les coûts** : mutualisation des emplois, du matériel... De plus, le partage des connaissances et des savoir-faire font bénéficier à tous des avancées de chacun.

La **mutualisation** se retrouve dans les **partenariats établis avec des départements limitrophes** : lorsqu'un camion apporte des ordures ménagères jusqu'à l'incinérateur de Brive, il ne revient pas à vide, mais avec des déchets recyclables à trier sur le centre de tri de St-Jean-Lagineste.

La solidarité

Le principe fondamental de ce regroupement de collectivités locales au sein du SYDED se traduit par une « **solidarité entre les territoires** ». Elle se concrétise tout d'abord par **une offre de services identiques répartie de façon homogène**. Tous les Lotois peuvent trier les déchets selon les mêmes consignes et se rendre dans les déchetteries de leur choix...

Sur le plan financier, la solidarité se retrouve dans le **principe de "péréquation des coûts"**, à l'image du timbre-poste : qu'une carte de vœux soit envoyée à l'autre bout de la France ou à son voisin, le prix du timbre reste identique. Pourtant le coût réel de l'envoi est différent dans les deux cas. Dans le Lot, quelles que soient leurs particularités (taille, éloignement, densité démographique), toutes les communes bénéficient des mêmes tarifs à l'habitant.

La bonne échelle

La nécessité de cette solidarité est encore plus fortement ressentie sur les territoires ruraux. Ce n'est pas par hasard que les

premiers syndicats départementaux "déchets" sont apparus dans des territoires similaires au Lot, découpé comme **un grand puzzle de 340 communes** et avec seulement

180 000 habitants, l'ensemble de la population ne dépasse pas celle d'une agglomération moyenne. Le niveau départemental s'impose comme la bonne échelle pour la gestion d'activités techniques.

Ce champ d'action départemental est bien loin d'une globalisation déshumanisée. Le périmètre étendu dont dispose le SYDED offre une **vision d'ensemble** sans pour autant ignorer les particularités territoriales. Par ce biais les collectivités locales peuvent **assumer les enjeux économiques** et **répondre aux contraintes réglementaires**. Elles disposent ainsi d'un lieu unique de concertation et d'échanges : une émulation pour mieux dessiner l'avenir ensemble.

Si on rassemblait tous les Lotois sur Cahors uniquement, cette ville resterait moins dense et **2,5 fois moins peuplée que Toulouse.**

La gestion publique

Pour assumer leur mission de service public, certains syndicats départementaux font le choix de confier à des groupes privés la gestion de leurs équipements et services. Avec le SYDED, le choix a été, au contraire, d'assurer au maximum les prestations **"en régie", en utilisant et en renforçant ses propres moyens en interne**. Cette autonomie a pu garantir une maîtrise du service public rendu.

Le SYDED a un statut d'EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial). Administré par des élus, les méthodes de gestion s'apparentent à celles des entreprises industrielles et commerciales, avec une **notion de productivité et un personnel de droit privé**.

L'emploi local

La gestion en régie a aussi une influence sur l'emploi. Alors que le SYDED n'était qu'un concept en 1996, avec une poignée de femmes et d'hommes les premières années, l'effectif frôle aujourd'hui les **300 emplois, la plupart en CDI**.



La **création d'emploi** a toujours guidé la politique de développement du SYDED. Pour un coût similaire, les élus ont choisi de créer 3 centres de tri employant une main-d'œuvre importante (tri manuel) plutôt que d'investir dans un équipement unique très automatisé. Ainsi, le SYDED emploie aujourd'hui quasiment 200 agents dédiés aux activités "Déchets". La répartition géographique des équipements (3 bases de valorisation des déchets, 29 déchetteries) a permis **des embauches sur tous les secteurs du département**.



Les différentes activités du SYDED recouvrent une **grande diversité de métiers et de niveaux de compétences**, allant d'emplois sans qualification particulière à des postes d'ingénieur ou de cadre supérieur.

Certains postes peuvent se transformer en "emplois tremplin" et permettre à des agents d'évoluer, quand le contexte le permet, grâce à une politique de **recrutement en interne** largement privilégiée. Grâce à une démarche d'accompagnement par la formation des agents de tri ont pu faire valoir leurs compétences sur d'autres postes : accueil en déchetterie, chauffeur poids lourds, réseaux de chaleur, administratifs...

Pour donner un coup de pouce à l'accès à l'emploi des jeunes, **48 contrats d'avenir, d'apprentissage et de professionnalisation** ont été conclus ces trois dernières années.

En générant une réelle dynamique dans l'économie lotoise, le SYDED favorise indirectement **l'emploi dans les entreprises partenaires ou prestataires**. Il met un point d'honneur à faire appel aux "locaux" dans la mesure des contraintes techniques et légales des appels d'offres. BTP, transport, fournisseurs... Plusieurs millions d'euros sont investis chaque année localement.

La maîtrise des coûts

Les tarifs sont définis et votés par les élus avec le seul objectif d'équilibrer les budgets des différentes activités, dans

l'optique d'offrir **le meilleur service au coût le plus juste**. La notion de bénéfice n'existe pas.

À ce niveau aussi, l'échelle de gestion départementale offre certains atouts. Avec un rayon d'action plus large des équipements, l'impact de leur investissement est amoindri. En étant plus structurants, les projets obtiennent plus facilement **des aides financières** devenues rares.

Les niveaux plus conséquents des marchés et contrats permettent de négocier et d'obtenir **des conditions souvent plus avantageuses** auprès des fournisseurs, prestataires ou partenaires. Les coûts prohibitifs de logiciels, devenus indispensables pour la plupart des activités sont plus facilement supportés. Quand une licence coûte 15 000€ par structure, mieux vaut en avoir une pour tout le territoire que plusieurs...

En confiant différentes missions environnementales au SYDED au lieu de créer de nouvelles structures départementales distinctes, **des économies** ont été réalisées **en évitant des doublons** au niveau de certaines fonctions (direction, comptabilité, ressources humaines...) ou moyens techniques et matériels (astreintes, locaux, informatique...).

Les dépenses liées à l'environnement sont en constante progression. Néanmoins, la mise en place d'une structure publique départementale à la fois réactive et proche du territoire permet de limiter ces hausses.

Collectivités : les communes, les départements et les régions sont des collectivités territoriales. Ce sont des structures administratives qui prennent en charge les intérêts de la population dans un territoire déterminé.

Une synergie d'activités au service des particuliers et de l'environnement

Les activités du SYDED interagissent entre elles et se complètent. Ainsi, les services proposés à l'utilisateur s'inscrivent dans un cycle d'actions en faveur de l'environnement. Le SYDED est le service public départemental pour le traitement des déchets et pour la gestion des réseaux de chaleur au bois. Pour les compétences liées à l'eau, il est davantage un "outil multifonctions" en mesure d'agir à différents niveaux, selon les demandes des communes adhérentes : conseil, expertise, étude de projets, exploitation des équipements...

“Réduire et valoriser au maximum les DÉCHETS”

Fermeture des "décharges", implantation de déchetteries et résorption des dépôts sauvages... Les activités "Déchets" ont un impact majeur sur la préservation des sols.

Le tri et le recyclage permettent aussi une économie conséquente d'eau, d'énergie et de matières premières dont la plupart ne sont pas renouvelables : pétrole, métaux, silice...

Le concept d'économie circulaire propose des alternatives au modèle linéaire "extraire-fabriquer-acheter-jeter" synonyme d'inévitable épuisement des matières premières. C'est ainsi que des déchets deviennent des matières premières secondaires (recyclage) ou une énergie locale. Les déchets de tonte et de taille amenés en déchetterie sont séparés mécaniquement. Une part est transformée en compost, l'autre issue des branches devient un combustible qui alimente les réseaux de chaleur au bois.



103 KG / HABITANT DE DÉCHETS RECYCLÉS

Le Lot est classé 1^{er} département sur le secteur sud-ouest pour ses performances de tri des emballages en 2014.



“Fournir une ÉNERGIE RENOUVELABLE en valorisant une ressource locale”

Le SYDED valorise des déchets de bois non traité pour alimenter ses chaufferies. Les palettes, cagettes et végétaux déposés dans les déchetteries, les branches issues de l'élagage et les déchets des industries locales du bois (scieries) servent de combustible pour les réseaux de chaleur.

Utiliser du bois, plutôt que des énergies fossiles, permet de réduire les émissions de CO₂. Il est aussi plus économique et plus rassurant d'utiliser un combustible renouvelable transformé localement que d'être tributaire de produits importés aux stocks limités.

LES RÉSEAUX SYDED LABELISÉS "ÉCORÉSEAU DE CHALEUR"

Ce label récompense les meilleurs réseaux de chaleur pour leurs performances environnementales, économiques et sociales.



“Veiller sur l'EAU, du captage jusqu'au retour au milieu naturel”

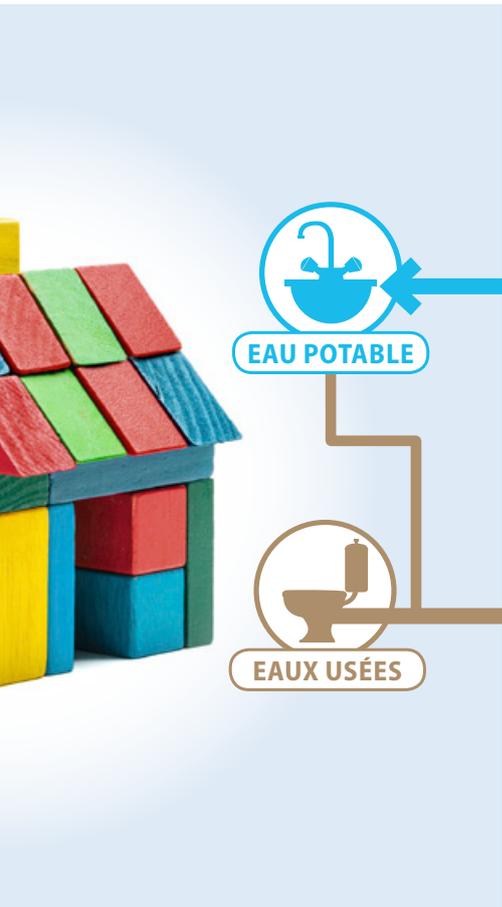
La gestion des déchets ménagers et le développement des systèmes d'assainissement des eaux usées ont été des facteurs déterminants dans **l'amélioration et la préservation des ressources en eau**. La surveillance des eaux naturelles a permis de constater les progrès réalisés depuis 20 ans.

Avec 22 sites de baignades recensés, l'essor de la pratique de la pêche et de divers loisirs aquatiques, les rivières et plans d'eau du Lot constituent aujourd'hui de vrais atouts touristiques pour l'image du département.

Si la ressource en eau est globalement de bonne qualité dans le Lot, c'est en grande

partie dû au traitement des rejets d'eaux usées dans l'écosystème. Pratiquement 200 communes disposent d'un assainissement collectif (stations d'épuration) sur la partie la plus urbanisée de leur territoire. En milieu rural, l'assainissement de chaque habitation passe par une installation individuelle rejetant l'eau traitée dans le sous-sol. Qu'ils soient individuels ou collectifs, ces systèmes permettent de **minimiser les rejets polluants au milieu naturel**.

L'usager est au cœur d'un cycle domestique de l'eau. Quand il ouvre le robinet, l'eau doit être potable. Vaisselle, linge, douche, WC... les eaux usées doivent être traitées avant rejet. Une bonne analyse des eaux captées permet d'adapter au mieux ces processus pour préserver l'environnement.



➤ L'eau potable constitue l'un des principaux enjeux de demain. Compte tenu des investissements à réaliser (plus de 100 000 000 €), la sécurisation des générations à venir se construit dès aujourd'hui. Il semble en effet prioritaire de **garantir l'approvisionnement en eau de toutes les communes du département**, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. La révision récente du schéma d'alimentation en eau potable que le Département du Lot a confié au SYDED a permis de repenser les interconnexions entre les réseaux à l'échelle du Lot pour faire face aux pénuries d'eau de plus en plus préoccupantes sur certains secteurs. L'harmonisation du prix de l'eau sur le territoire départemental pourrait également être recherchée, sachant que ce prix présente actuellement une forte variabilité selon les zones de desserte, en fonction des contraintes techniques et historiques.

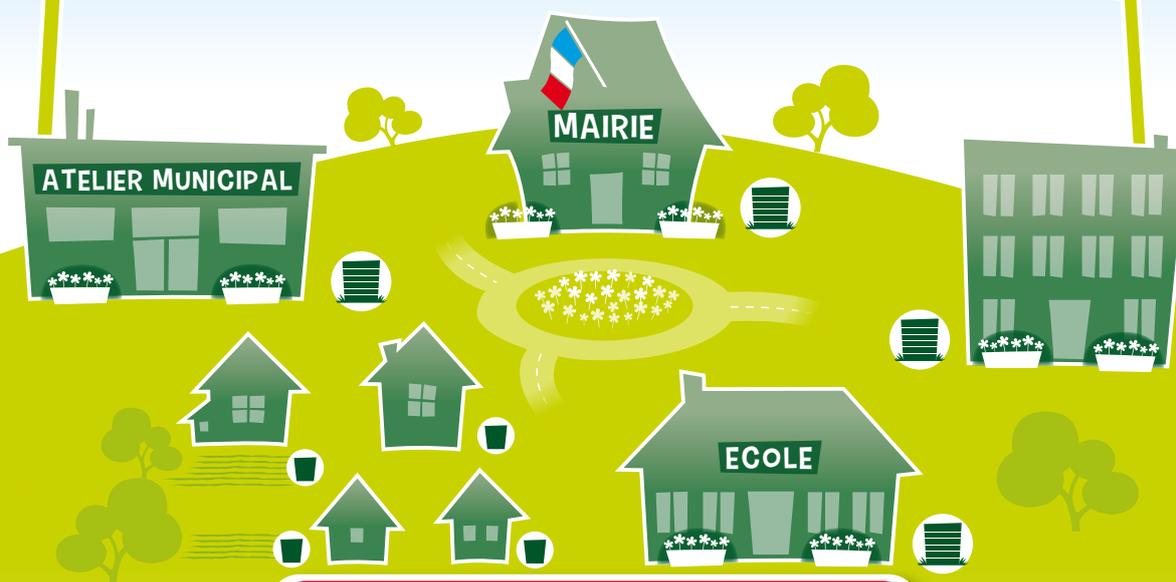
96% DES RIVIÈRES EN BON ÉTAT CHIMIQUE

La qualité des eaux du bassin du Lot est parmi les meilleures sur l'ensemble du territoire de l'Agence Adour-Garonne.

Lot

OPÉRATION

COMMUNE 100% COMPOSTAGE



MA COMMUNE

S'ENGAGE !



Référents environnement

10 communes sélectionnées pour 2016

Suite à l'appel à candidatures lancé par le SYDED, 33 communes ont déposé un dossier pour participer à cette opération. Dix seulement pouvaient être sélectionnées pour cette année. Les lauréates sont **Duravel, Espère, Faycelles, Gignac, Gourdon, Laroque-des-Arcs, Mauroux, St-Félix, St-Michel-de-Bannières, Ussel/Peyrilles***.

Avec l'aide de leurs référents "environnement", ces communes s'investiront pour un objectif "zéro déchet organique" et bénéficieront pour cela d'une aide personnalisée du SYDED (accompagnement technique, soutien financier...). Les résultats de cet engagement seront évalués dans un an.

* Les deux communes mènent un programme commun.